

LA BANQUE ENGAGÉE

L'engagement sociétal des banques françaises s'exprime au travers de nombreuses initiatives en matière d'insertion, d'éducation financière, de transition énergétique. Elles sont également très impliquées dans la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

- 01 L'INSERTION
- 02 L'ÉDUCATION FINANCIÈRE
- 03 LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
- 04 LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME



L'INSERTION

Les banques sont fortement mobilisées pour l'insertion professionnelle des jeunes par l'emploi et l'entrepreneuriat.

Banque & Insertion : un engagement fort

Le 13 septembre 2018 se réunissent à la FBF tous les acteurs impliqués pour l'insertion des jeunes dans l'emploi ou l'entrepreneuriat : établissements bancaires, entrepreneurs, associations de terrain, responsables politiques et de nombreux jeunes. Co-organisé avec l'Agence pour l'Éducation par le Sport (APELS) et l'association Les Déterminés, l'événement a pour objectif de trouver, collectivement et rapidement, **de nouvelles solutions en faveur d'une insertion professionnelle et sociale réussie en France**. Les initiatives des banques sont nombreuses et leurs actions très concrètes : financement et accompagnement de centaines d'associations et organisations dédiées à l'insertion, politiques fortes en faveur de l'emploi, investissement personnel de milliers de collaborateurs...

Un soutien constant à l'entrepreneuriat

La FBF soutient différentes associations telles que **Les Déterminés** qui a pour mission de favoriser le développement de l'entrepreneuriat en banlieue et dans les milieux ruraux. Chaque promotion de futurs jeunes entrepreneurs bénéficie d'un programme d'accompagnement complet, avec formations et ateliers de mise en pratique, grâce à l'expertise d'intervenants. La 8^{ème} promotion des Déterminés est accueillie à la FBF le 30 janvier 2018 pour une session de sensibilisation qui s'appuie sur le programme « Les clés de la banque » et « Aveclespme ». Plus de 60% des personnes formées depuis la création de l'association en 2015 sont des femmes.

En juin, la FBF accueille la finale nationale du trophée **Les Entrep'**. Cette association propose un programme post-bac d'entraînement à la création d'entreprise gratuit et ouvert à tous les jeunes pour les aider à révéler leur potentiel entrepreneurial.

En novembre, le forum « Femmes Osez Tout Entreprendre » organisé par **Action'elles** se tient à la FBF. Ce réseau de près de 600 femmes entrepreneures accompagne les porteuses de projet qui veulent créer leur entreprise, ainsi que les cheffes d'entreprise souhaitant développer leur activité, leurs compétences et leur réseau.



Dans le même temps paraît le document « **Banque & Insertion** » qui illustre l'engagement du secteur en faveur de l'inclusion sociale et professionnelle. Il donne la parole aux dirigeants des groupes bancaires - Jean-Laurent Bonnafé, Philippe Brassac, Kyril Courboin, Laurent Mignon, Frédéric Oudéa, Nicolas Théry et Rémy Weber - à des acteurs associatifs et à des jeunes.

L'apprentissage, voie d'excellence



Convaincue que **l'apprentissage est une voie d'excellence**, créatrice d'emplois et de valeur, la FBF s'associe à la campagne lancée par le Medef en avril 2018. Avec « Les Taffeurs », l'objectif est de valoriser l'apprentissage et de briser certains stéréotypes. Robin Solvignon, apprenti dans la banque, fait partie des 5 jeunes finalistes sélectionnés pour être ambassadeur de la campagne et participer au clip de Lisandro Cuxi, gagnant de The Voice 2017.



Lisandro Cuxi et les gagnants du concours « Les Taffeurs », lors de la cérémonie du Medef le 4 juin 2018.

L'industrie bancaire est un contributeur important du marché de l'emploi, avec plus de 42 000 embauches en 2017. Cette politique dynamique de l'emploi est notamment portée par l'apprentissage à travers un réseau de 23 CFA bancaires. L'apprentissage permet aux établissements bancaires d'observer les jeunes en situation de travail et de recruter des salariés dont les compétences sont en adéquation avec leurs besoins, et dont l'intégration est facilitée par une première expérience professionnelle réussie.

L'apprentissage a toujours été un axe majeur d'intégration professionnelle des jeunes collaborateurs. Chaque année, ce sont plus de 10 000 jeunes qui sont formés en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage par le secteur bancaire.



MARIE-ANNE BARBAT-LAYANI
DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA FBF
25 avril 2018

L'intégration professionnelle des réfugiés

La FBF, en partenariat avec le Medef, l'association Wintegreat et le Centre de formation de la profession bancaire (CFPB), participe au **parcours d'insertion dans l'emploi de réfugiés hautement qualifiés**. La non-reconnaissance des diplômes de ces personnes, l'absence de réseau professionnel, une méconnaissance des acteurs de l'emploi, sont quelques-uns des freins rencontrés par les réfugiés pour accéder à des postes. La démarche d'accompagnement mise en place enrichit la profession bancaire par l'apport de profils disposant d'expériences professionnelles diverses, de nouvelles compétences et d'une ouverture sur d'autres marchés. En contribuant à leur intégration professionnelle, **la profession s'inscrit pleinement dans une démarche sociétale**.



L'ÉDUCATION FINANCIÈRE

L'éducation financière est déterminante pour permettre à chacun de mieux gérer ses dépenses personnelles et d'améliorer sa compréhension du monde économique et financier. La profession s'y emploie depuis de nombreuses années.

Année record pour « J'invite 1 banquier(e) dans ma classe »



En 2018, plus de 14 000 élèves sont sensibilisés aux questions budgétaires lors de la 4^{ème} édition de « J'invite 1 banquier(e) dans ma classe », soit plus que le total cumulé des trois éditions précédentes. Déployée sur l'ensemble du territoire, cette opération ludique et pédagogique se déroule dans plus de 570 classes de CM1 et CM2. Depuis son lancement en 2015, près de 25 000 élèves ont pu découvrir des thématiques telles que le budget, la sécurité des paiements, l'épargne, le crédit...

La pertinence du dispositif est attestée par une évaluation indépendante menée par l'Agence nationale des solidarités actives (Ansa). Le jeu a un impact positif et permet aux enfants de 8 à 11 ans de mieux comprendre les moyens de paiement, de répondre aux questions relatives au budget et ce, indépendamment de leur niveau scolaire.

Cette initiative de la FBF s'inscrit pleinement dans la Stratégie nationale d'éducation financière mise en place en 2016 par les pouvoirs publics, qui préconise l'éducation financière à l'école dès le plus jeune âge.

« Les clés de la banque », un programme reconnu

Depuis 15 ans, le programme d'éducation financière « Les clés de la banque » de la FBF propose des **outils pédagogiques** pour comprendre la banque au quotidien. **Mis à disposition du plus grand nombre** – particuliers, entrepreneurs ou acteurs sociaux – ces outils gratuits sont multiples :

- un site internet « lesclesdelabanque.com » qui totalise près de 4 millions de visites par an,
- une collection de 80 mini-guides diffusés à près de 500 000 exemplaires par an et désormais disponible dans la pédagogthèque de l'Institut National de la Consommation (INC),
- des dizaines de modèles de lettres, des tableaux comptables, etc.

L'application mobile « PiloteBudget » est lancée en février 2018. Co-créeée avec 9 acteurs publics / privés, elle s'adresse aux jeunes ainsi qu'aux acteurs sociaux et associatifs de terrain. Cet outil, piloté par l'Ansa, permet de faire le point sur son budget et de connaître son reste à vivre mensuel et hebdomadaire.

Le 20 juin 2018, Marie-Anne Barbat-Layani, Directrice générale de la FBF, remet le prix de la mixité lors de la finale CAP'ITAL du rallye citoyen Educap'city.





LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La proactivité des banques françaises dans le financement de la transition énergétique est avérée. Les engagements qu'elles ont pris depuis la COP21 sont bien tenus.

Accompagner la transition écologique

Les banques mettent en place des politiques éco-responsables ambitieuses : reporting environnemental de qualité et engagement fort en faveur du financement de la transition énergétique. En tant que financeurs, elles accompagnent la transition vers l'économie de demain en proposant aux particuliers et aux entreprises des offres innovantes pour tous les projets environnementaux.

Pour permettre à leurs clients de financer plus facilement un véhicule propre ou des équipements de la maison moins énergivores, les banques s'engagent en 2018 à proposer **une offre de financement à des conditions préférentielles**. Pour l'achat d'un véhicule, elles proposeront le financement global de l'opération y compris le préfinancement du montant de la prime de conversion dans l'attente de son versement par l'État au client.

Pour la rénovation des logements, le dispositif d'éco-PTZ est prorogé jusqu'en **2021** avec des conditions d'applications simplifiées au **1^{er} juillet 2019**.

LES BANQUES
FRANÇAISES
SONT LEADERS
EN MATIÈRE
DE « GREEN
BONDS » AVEC

25%

DES ÉMISSIONS MONDIALES EN 2017.

Source : CA-CIB

Le développement de l'économie verte constitue, avec le digital, le deuxième facteur de transformation des entreprises. Les 2/3 des collaborateurs du secteur bancaire verront leurs compétences impactées de façon significative par le Green Business, comme le révèle l'étude de l'Observatoire des métiers de la banque parue le 11 octobre 2018.



Accélérer le financement de la transition écologique



Depuis plusieurs années, la profession propose la mise en place d'un bonus prudentiel. Favoriser le financement de la transition écologique et les investissements verts, en allégeant la charge en capital et en réduisant le risque climatique

dans les bilans des banques. Il s'appliquerait aux financements bancaires de tous les acteurs économiques : particuliers qui acquièrent à crédit un véhicule à faibles émissions, PME intervenant dans la construction d'un bâtiment vert, entreprises travaillant dans la construction d'infrastructures de production solaire ou éolienne, États au travers des « green bonds » souverains. Cette proposition doit être expliquée de manière pédagogique aux acteurs impliqués.



LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

L'industrie bancaire française est totalement investie dans la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

Une contribution significative des banques françaises

La prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme fait partie intégrante de la lutte contre le crime organisé et le terrorisme. Avec 46 882 déclarations de soupçons adressées à Tracfin sur un total de 68 661, l'implication forte des banques françaises dans cette mission de service public se confirme encore en 2017.

PRÈS DE
DES DÉCLARATIONS À TRACFIN
ÉMANENT DES BANQUES.



Source : Tracfin, rapport d'activité 2017

Transparence et coopération : nouveaux leitmotifs

Les directives européennes anti-blanchiment adoptées le 20 mai 2015 (4^{ème} directive) et le 30 mai 2018 (5^{ème} directive) contiennent de nombreuses mesures en faveur de la transparence des transactions, et celle des structures et entités juridiques. Parmi ces mesures, la création du registre des bénéficiaires effectifs et celui des trusts / fiducies répond à une demande de la profession bancaire. Ces registres seront d'autant plus efficaces lorsque leur interconnexion, attendue pour le 1^{er} trimestre 2020, sera effective.

Prenant en compte le caractère transnational du blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme, la 5^{ème} directive anti-blanchiment lève enfin les entraves à la coopération européenne entre les cellules nationales de renseignement financier.

D'autres obstacles restent à surmonter pour que la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme prenne une nouvelle dimension et soit encore plus efficace. La profession bancaire reste confiante quant à l'application des engagements en faveur de la transparence et de la coopération, adoptés par plus de 70 États, organisations internationales et autorités nationales lors de la Conférence internationale « No Money for Terror » organisée par la France en avril 2018.

Une harmonisation européenne des pratiques nationales de supervision

Les directives européennes anti-blanchiment ont vocation à harmoniser la réglementation applicable à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Dans les faits, il a été constaté que cette réglementation pouvait être différemment mise en œuvre et contrôlée par les États membres.

Une nouvelle et saine étape va donc prochainement être franchie avec la réforme des autorités européennes de supervision qui confiera à l'Autorité bancaire européenne (ABE) un rôle de premier plan dans la prévention des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme.